



Rapport d'activité 2025

1^{er} janvier au 31 décembre 2025





Édition

Division des communications et affaires publiques

Réseau de transport de la Capitale

ISBN : 978-2-921925-66-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec – Juin 2026

L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte.

Table des matières

Mot du président	4
<hr/>	
Mot du directeur général	5
<hr/>	
Faits saillants	6
<hr/>	
Portrait du RTC	14
<hr/>	
Portrait du STAC	21
<hr/>	
Gouvernance	23
<hr/>	
Mot de la trésorière	28
<hr/>	
Annexe - Rapport financier consolidé	29
<hr/>	

Mot du président

Depuis novembre 2025, j'ai l'honneur d'être le président du Réseau de transport de la Capitale, une belle organisation qui fait face à de grands défis. Depuis mon arrivée, j'ai d'ailleurs eu l'occasion d'aller à la rencontre des équipes. J'y ai croisé des gens dynamiques qui ont réellement à cœur la mission du RTC, soit d'offrir un service de transport collectif de qualité aux citoyens de l'agglomération de Québec.

L'année 2025 a été significative pour le RTC qui a procédé au premier déploiement annuel de son Plan de développement du transport collectif 2025-2028. De Val-Bélair à Saint-Augustin, en passant par Cap-Rouge, de nouveaux services ont été ajoutés et les réseaux revus pour offrir un service de transport collectif plus attractif et efficient ainsi que des trajets plus directs et rapides vers leur destination. L'organisation est d'ailleurs allée à la rencontre des citoyens pour avoir leur point de vue sur les changements à venir, une pratique à renouveler pour s'assurer d'avoir des services qui répondent à leurs besoins. Les citoyens du Lac-Saint-Charles ont quant à eux bénéficié d'un nouveau Parc-O-Bus et des stations àVélo ont fait leur apparition dans plusieurs nouveaux quartiers.

Parlant d'àVélo, un nombre record de 165 stations ont été installées cette année et 1 800 vélos à assistance électrique ont sillonné les rues. Pour cette 5^e saison, près de 2 millions de trajets ont été réalisés, dont près du quart ont d'ailleurs remplacé un déplacement en voiture. Avec un taux de satisfaction de 94 %, àVélo s'impose encore et toujours comme une solution efficace à la lutte contre la congestion. Le service a d'ailleurs reçu le prix Guy-Chartrand, une reconnaissance au niveau provincial pour son excellence. Félicitations à l'équipe de Capitale Mobilité pour leur travail exceptionnel.

En coulisses, je vous confirme que les équipes ont travaillé très fort encore cette année pour préparer l'arrivée du tout nouveau réseau d'autobus qui se déploiera durant les travaux du tramway. Le souci du détail, l'excellence et la prévoyance sont au cœur des actions posées afin d'accompagner les citoyens de l'agglomération de Québec et les clients du RTC dans ce changement majeur.

En contrepartie, le RTC a dû redoubler de résilience lorsqu'il a appris que d'importantes sommes lui avaient



été retirées pour des projets d'infrastructures et de voies réservées névralgiques à l'attractivité de son réseau. S'en est suivi d'une demande du gouvernement du Québec de mettre sur pause le chantier du centre Newton. Animé d'un fort esprit de saine gestion des fonds publics, le conseil d'administration du RTC a décidé de prendre un pas de recul sur l'électrification étant donné l'incertitude entourant ce vaste et coûteux virage.

Chacune des décisions vise à optimiser chaque dollar, à en offrir plus au client et à maintenir de hauts niveaux de standards de qualité.

Je suis heureux et fier de vous présenter ce rapport d'activité qui dénote une organisation forte, axée sur l'expérience client et essentielle à la vitalité de l'agglomération de Québec.

Yannick Fauteux
Président du conseil d'administration

Mot du directeur général

L'année 2025 a apporté son lot de défis. Après avoir présenté un budget que nous avons qualifié d'**avisé et responsable** dans un **contexte fragile**, il faut convenir qu'il s'agissait d'un acte de prudence et de sagesse. Annonce de coupures et mise en pause de plusieurs projets par le gouvernement, arrêts de services en raison de conflits de travail : c'est une année en montagnes russes qui attendait le RTC. Je tiens donc à saluer d'entrée de jeu la résilience, la flexibilité et l'ingéniosité des équipes du RTC, qui sont un atout dans ce contexte d'incertitude.

Parce qu'il faut continuer d'avancer et d'assurer un service fiable à la clientèle, le RTC poursuivra, à petite échelle, l'électrification afin d'accueillir les 25 autobus électriques commandés pour 2026 et 2027. La transition énergétique prend un autre rythme, en gardant les yeux sur l'objectif : offrir un service de qualité à nos clients et rendre toujours plus attractif notre réseau. Le projet pilote d'essai d'autobus 100 % électriques était d'ailleurs dans ses derniers milles cette année. Il a permis aux différentes équipes de comprendre la performance des véhicules en conditions réelles, et surtout de générer des données essentielles pour l'avenir.

Je ressens une grande fierté en regardant le travail réalisé par les équipes cette année. Elles ont redoublé d'efforts pour mener à bien des projets, préparer l'avenir et donner aux citoyens un service de grande qualité. Malgré un arrêt de service de 13 jours en raison de grèves, près de 30 millions de déplacements ont été réalisés en 2025, contribuant ainsi à réduire la congestion sur les routes de l'agglomération. Les services du RTC demeurent essentiels pour des milliers de nos concitoyens qui comptent sur le transport collectif tous les jours. D'ailleurs, la satisfaction de la clientèle est au rendez-vous, tant au RTC qu'au Service de transport adapté de la Capitale (STAC), et cette donnée ne se dément pas.

Le projet de tramway a poursuivi sa progression, et d'importants efforts ont été mis afin de préparer, à grande vitesse, le nouveau réseau qui prendra place durant les travaux des prochaines années. Je souligne également le déploiement de nouveaux services et la bonification de l'offre pour la première année du Plan de développement 2025-2028.



Bravo à tous les employés, que vous soyez au volant d'un véhicule, dans les garages ou les bureaux – je salue votre dévouement à offrir un service de qualité et à mener à bien nos nombreux projets, malgré l'adversité à laquelle le transport collectif peut faire face.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink that reads "Nicolas Girard".

Nicolas Girard
Directeur général

Faits saillants

Plan de développement du transport collectif 2025-2028

Dès le printemps, le Plan de développement 2025-2028 s'est amorcé avec des ajouts et des optimisations de service dans différents secteurs de la périphérie. Le service de vélopartage àVélo a ouvert le bal en mai, avec l'ajout de 50 stations et de 500 vélos à assistance électrique. Le 23 août, le prolongement du parcours Métrobus 804 dans le secteur Val-Bélair est entré en vigueur, permettant d'offrir un lien rapide et à haute fréquence vers les secteurs de Lebourgneuf et Sainte-Foy. En parallèle, le service de transport à la demande Flexibus a fait son entrée à Cap-Rouge. Le déploiement de ces deux nouveaux services s'accompagnait d'un ajustement de l'offre, dans leur secteur respectif, afin de proposer le mode de transport le mieux adapté aux besoins de la clientèle et de bonifier l'expérience client.



5^e saison àVélo : réseau bonifié, saison prolongée et déplacements records

La saison 2025 du service de vélopartage à assistance électrique àVélo s'est ouverte par la bonification du réseau, totalisant 165 stations et 1 800 vélos. Pour sa 5^e année, cinq nouveaux quartiers ont été desservis par le service, soit Le Plateau, Saint-Rodrigue, Des Jésuites, Du Vieux-Moulin et Des Châtelers. La saison a également été prolongée de deux semaines pour la toute première fois, et ce, sur 60 stations électrifiées du réseau. Au total, c'est un nombre record de 1,98 million de déplacements qui ont été effectués entre le 1^{er} mai et le 15 novembre. En plus du succès de sa 5^e saison, àVélo s'est vu décerner par Trajectoire Québec le prix Guy-Chartrand dans la catégorie Développement et amélioration des services de transport collectif – volet grand transporteur.

Le RTC et Capitale Mobilité ont également annoncé la venue de Fizz, Beneva et Destination Québec Cité à titre de commanditaires du service. Ces nouveaux partenariats permettent d'appuyer le développement de ce service qui gagne en popularité année après année et d'appuyer les efforts de promotion d'un mode de transport durable, actif et accessible à Québec.

Faits saillants



Le RTC impliqué dans sa communauté

Différentes actions sont mises en place afin de participer activement au bien-être de la communauté. L'organisation effectue notamment des interventions en appui aux services d'urgence. En 2025, les citoyens ont pu compter sur la présence du RTC lors d'une quarantaine de situations nécessitant la présence d'un autobus, par exemple lors d'incendies ou d'évacuations diverses.

Le RTC a également appuyé le Pignon Bleu dans le cadre de sa distribution de paniers de Noël grâce à un autobus qui a agi à titre de station mobile pour que plusieurs dizaines de bénévoles puissent s'y réchauffer.

Les employés du RTC soutiennent également Centraide en participant à la campagne annuelle en milieu de travail. En plus d'avoir remis une somme record pour l'organisation de 61 662 \$ en 2025, les employés ont reçu un prix Distinction dans la catégorie Fonction publique et parapublique, qui récompense les entreprises s'étant démarquées dans leur campagne interne. La directrice exécutive du développement réseau et de l'expérience client, Valérie Drolet, a également reçu un prix Coup de cœur – Bénévole dévouée, pour son implication dans le comité des Dons majeurs de Centraide.

Négociation et signature de la convention collective entretien

En 2025, plusieurs équipes ont été impliquées dans la négociation de la convention collective des employés d'entretien. Après une hypothèse de règlement proposée par un médiateur et acceptée par les deux parties en septembre, les employés d'entretien ont signé le renouvellement de leur convention collective le 1^{er} décembre, valide pour une durée de cinq ans.



Faits saillants



Nouveau service d'appels automatisés au STAC

Le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) a procédé en 2025 au déploiement d'un service d'appels automatisés qui offre au client de recevoir des rappels téléphoniques la veille d'un déplacement et quelques minutes avant l'arrivée du véhicule. Par le fait même, le client peut annuler ses déplacements lors de ces appels. Divers tests utilisateurs ont été menés avec la participation de membres du milieu associatif et de clients du transport adapté, afin d'assurer le succès de cette mesure.

Le RTC au premier plan

Plusieurs employés du RTC ont eu l'opportunité de faire rayonner l'organisation et l'expertise des équipes au cours de cette année tant à l'échelle locale, nationale et internationale.

Tout près de nous, lors du congrès annuel de l'Association canadienne du transport urbain tenu à Montréal, la nouvelle approche en accessibilité universelle a été présentée par Valérie Drolet, directrice exécutive du développement réseau et de l'expérience client. À l'autre bout du pays, c'est la vision en mobilité intégrée du RTC qui s'est illustrée à Vancouver, lors d'un événement national de la même organisation, grâce à une présentation de Brigitte Lemay, directrice des communications et affaires publiques. À l'international, ce sont Arnaud Flejo et Daniel Lefrançois, respectivement directeur de la sécurité du tramway et directeur exploitation du tramway, qui ont réalisé une présentation au Urban Tram Forum. En plus de présenter les rôles et les responsabilités en lien avec la sécurité durant le projet et la phase d'exploitation du futur Tramway de Québec, ce réseautage a permis de faire le parallèle avec des modèles provenant d'ailleurs dans le monde et surtout, de bénéficier de l'expérience de plusieurs projets.

Ces conférences figurent parmi les nombreuses activités de présentation et de représentation réalisées par les experts du RTC.



Faits saillants

Expérience client



Journée expérience client

Chaque premier mardi d'octobre se déroule la Journée internationale de l'expérience client. Pour une troisième année consécutive, les équipes du RTC étaient présentes sur le réseau le 7 octobre, avec sourires, collations et cafés, afin d'échanger avec la clientèle. Des activités ont également été organisées auprès des employés pour souligner le travail des équipes qui sont directement en contact avec la clientèle et renforcer l'importance d'offrir un service client de qualité.

Campagne *Pas de questions niaiseuses*

Le transport en commun est la source de multiples questionnements venant de la population. Dans cette campagne sur les réseaux sociaux, le RTC a souhaité répondre à certains mythes ou interrogations récurrentes. Au cœur de ce concept, une recrue bénévole, **Rémi Trottier-Caron**, met tout en œuvre pour répondre aux questions des usagers à l'aide des experts du RTC.



Faits saillants

Projets majeurs

TramCité : une importante mobilisation

À la suite de l'annonce du Plan CITÉ de la CDPQ Infra en 2024, une mobilisation importante s'est amorcée dans l'organisation.

Premier jalon important : la mise en place d'un nouveau réseau durant les chantiers liés à TramCité, dont la mise en place est prévue au début de l'année 2026. L'importance des modifications à venir est telle que l'on parle du plus grand changement sur le réseau depuis l'implantation du service Métrobus en 1992!

Planification du service et des infrastructures, communication auprès des citoyens et générateurs de déplacements, travail avec les partenaires dont la Ville de Québec et la CDPQ Infra : la liste des tâches est longue et importante et l'effort est soutenu pour que le réseau du RTC soit fiable, stable et fluide durant les travaux de TramCité et au-delà.



Maintien du centre Lebourgneuf

En décembre 2024, le RTC a annoncé, à la suite de nombreuses analyses internes et externes, que le projet de maintien du centre Lebourgneuf (MCL) était parmi les projets prioritaires de 2025. Le projet de reconstruction du bâtiment s'est poursuivi cette année avec du dynamitage, des travaux de fondation et de structure.

La reconstruction de ce bâtiment vise à corriger la problématique majeure de présence de pyrite dans le sol, laquelle engendrait des risques importants pour l'intégrité du bâtiment, qui abrite les opérations et le siège social du RTC.

Faits saillants

Projets majeurs

Suspension du projet du centre Newton

Au printemps, le gouvernement du Québec a demandé au RTC de suspendre son projet du centre Newton, une infrastructure destinée à accueillir à terme 180 autobus électriques et les installations nécessaires à leur exploitation.

Électrique ou non, le centre Newton reste essentiel pour maintenir et bonifier l'offre de service. Les deux autres centres d'exploitation du RTC étant présentement au maximum de leur capacité, le RTC a proposé de poursuivre la construction à coût réduit et sans la composante électrique, initialement ajoutée afin de répondre aux cibles gouvernementales en électrification.



Un pas de recul sur l'électrification

Toujours dans l'incertitude et sans réponse de la part du gouvernement du Québec à propos du projet du centre Newton, le RTC a annoncé, en décembre 2025, prendre un pas de recul sur l'électrification et de ne conserver que l'adaptation partielle du centre Métrobus pour accueillir les 25 premiers autobus électriques prévus en 2026 et 2027. Le futur de l'électrification au RTC dépendra des décisions gouvernementales en ce sens, principalement en termes de financement adéquat pour atteindre les cibles qu'il a lui-même émises.

Faits saillants Événements



Le RTC et àVélo, au coeur des festivités

Tout au long de l'année, le RTC se positionne comme un partenaire de choix pour se déplacer vers de grands événements! Se déplacer en bus, en Flexibus ou en àVélo, c'est une façon simple de vivre la frénésie des meilleures attractions touristiques et des événements tout au long de l'année.



Le RTC a offert à plusieurs occasions des navettes événementielles pour accéder aux diverses activités d'envergure tenues au Centre Vidéotron et à ExpoCité. Que ce soit pour le 65^e Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec ou les parties des Remparts, le Salon Expo habitat Québec ou les nombreux spectacles, les navettes sont parties des quatre coins de l'agglomération pour rejoindre des grands événements. Le RTC est également partenaire d'événements importants comme le Carnaval de Québec et Cigale, pour lequel trois navettes ont desservi la Baie-de-Beauport.



Dans un contexte de grève, les autobus n'ont été en circulation qu'une seule journée durant le Festival d'été de Québec (FEQ), réalisant environ 12 000 déplacements. Le service àVélo a permis plus de 160 000 déplacements durant les 11 jours de festivités, soit une augmentation de 56 % par rapport à l'an dernier et un record pour le service. Comme lors des dernières éditions, un dépôt a été installé à proximité du jardin Jeanne-d'Arc afin qu'un plus grand nombre de clients puissent utiliser le service pour se rendre aux sites.

Portrait du RTC

Mission

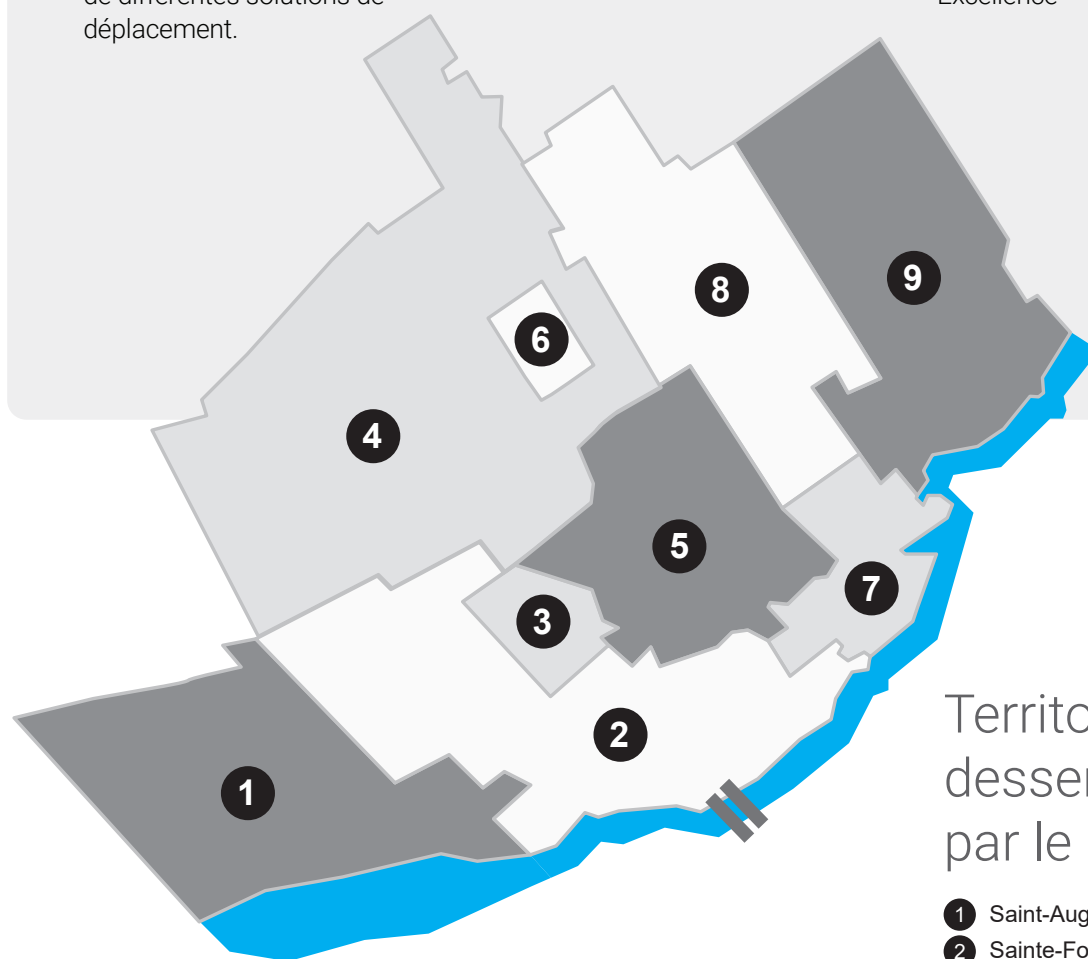
Le RTC assure la mobilité des personnes sur son territoire, en offrant du transport collectif et en favorisant l'intégration de différentes solutions de déplacement.

Vision

Être leader en mobilité en offrant des solutions modernes, efficaces, variées et intégrées.

Valeurs

Collaboration
Respect
Ouverture
Innovation
Excellence



Territoire desservi par le RTC

- 1 Saint-Augustin-de-Desmaures
- 2 Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
- 3 L'Ancienne-Lorette
- 4 La Haute-Saint-Charles
- 5 Les Rivières
- 6 Wendake
- 7 La Cité – Limoilou
- 8 Charlesbourg
- 9 Beauport

Le RTC assure le transport en commun dans l'agglomération de Québec, laquelle compte environ 633 998* habitants. En symbiose avec la mission du RTC, le STAC met à la disposition de sa clientèle des minibus et des taxis adaptés.

* Source : Décret de population pour 2026 – Municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés.

Portrait du RTC

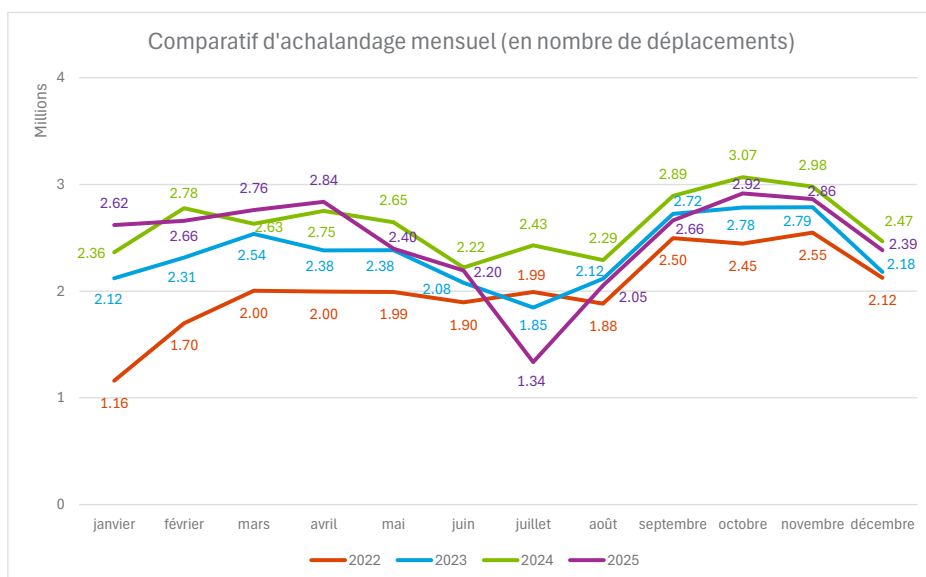
Achalandage



Bien que la reprise de l'achalandage semblait se poursuivre dans les premiers mois de 2025, le nombre de déplacements effectués durant l'année a été légèrement en baisse relativement aux déplacements de 2024.

Cette diminution peut notamment être attribuable aux 13 jours de grève connus durant l'année, dont 10 jours durant le mois de juillet. Les impacts directs des grèves sont estimés à environ 1,4 million de déplacements, mais des répercussions indirectes sur l'achalandage ont persisté au cours des derniers mois de l'année.

Comparatif d'achalandage mensuel (en nombre de déplacements)



Total des déplacements

2022

24 239 512

2023

28 249 763

2024

31 524 883

2025

29 690 310

Le RTC en chiffres



Parc autobus

617
autobus

- 184 standards
- 43 articulés
- 242 standards hybrides
- 83 articulés hybrides
- 64 midibus hybrides
- 1 autobus électrique en location

85,6 %
des véhicules sont accessibles*



Infrastructures

- 4 306** arrêts
- 1 741** arrêts accessibles*
- 872** abribus
- 21** stations tempérées



Le réseau

26 207 672
km parcourus en 2025

156 parcours,
tous accessibles

892 km de réseau

65,5 km de voies réservées

4 037 départs par jour

1 200 771
voyages réalisés



Ressources humaines

1 862 employés, dont 1 824 employés réguliers

1 010 personnel chauffeur

503 personnel administratif, de soutien et projets*

349 personnel entretien

1 431 hommes

431 femmes

47,3 moyenne d'âge

11,3 moyenne d'années de service

66 départs à la retraite en 2025

* Regroupe les cadres, employés de bureau, inspecteurs et répartiteurs.

*Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Portrait du RTC

Outils d'information



36 322
abonnés



6 969
abonnés



13 077
abonnés



1 340
abonnés



5 673
abonnés



2 163 503*
visites (site Web)



Application mobile
Nomade temps réel

14 929 237
visites totales



Application mobile
RTC Nomade
paiement

84 965
inscriptions



86
bornes d'information
Nomade temps réel



59
écrans d'information
en abribus

44 statiques
15 tactiles



4 590
panneaux d'arrêt



1 223
affiches trajet horaire



Centre contact client



116 290
appels reçus



81 %
de taux de réponse
fournie séance tenante



49 277**
transactions au Service
d'accompagnement en
mobilité intégrée (SAMI)
820, avenue Ernest-Gagnon

*Depuis avril 2024, les utilisateurs du site Web du RTC doivent consentir à l'utilisation de cookies pour que leur visite soit comptabilisée dans nos statistiques, ce qui explique l'importante variation dans les données entre 2023 et 2025.

**Une erreur s'est glissée dans notre rapport 2024. Vous auriez dû y lire 55 198 transactions.

Portrait du RTC Clientèle



L'abonne BUS

11 728

abonnés

2 325

L'abonne BUS Travailleur

9 403

L'abonne BUS Perso

77

entreprises partenaires de
L'abonne BUS Travailleur

42 %

des détenteurs d'un
Laissez-passer mensuel
Général sont inscrits à
L'abonne BUS

Titres de transport vendus



216 141

Laissez-passer mensuel Général

700 817

mensuels

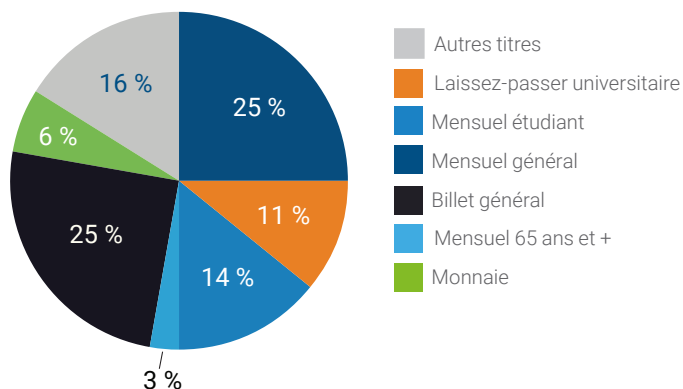
142 649

glissants*

6 621 837

billets unitaires

Répartition des revenus par titre de transport



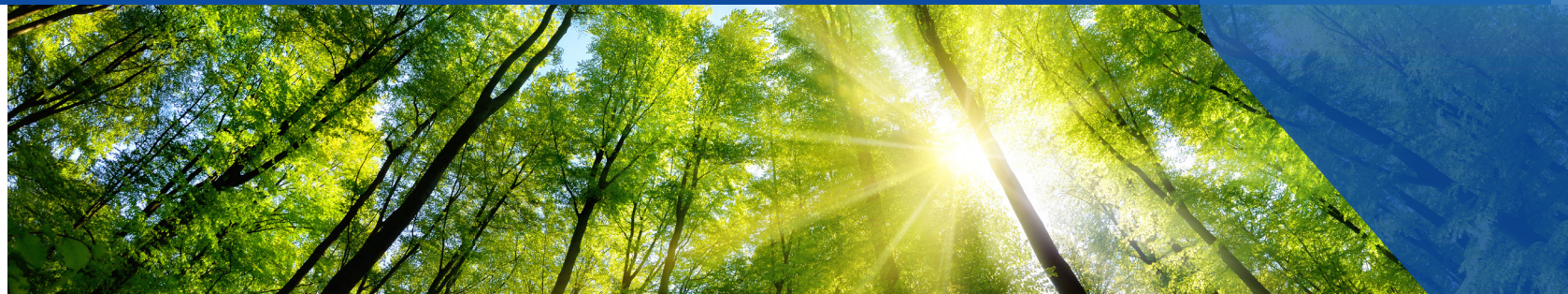
86 %

de clients satisfaits

Résultat global du sondage qualité 2025

*Les titres glissants n'ont pas de date de début d'utilisation fixe. Ex. : titre 5 jours consécutifs

Développement durable



Comme le souligne le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, la mobilité est un élément significatif de la qualité de vie des citoyens. En tant qu'acteur clé de la mobilité à Québec, le RTC a la capacité et la volonté de participer à l'essor de la région et d'être un acteur significatif de son développement durable. Le RTC est donc fier d'affirmer son engagement envers le développement durable et de mettre en œuvre au quotidien des actions concrètes et cohérentes permettant de limiter son empreinte écologique.

Récupération totale

19,6

tonnes de papier de bureau

7,3

tonnes de carton compressé

66 161

litres d'huile usée

2 490

pneus réchappés

482,1

tonnes de ferraille

383,7

tonnes de sable et boues contaminés

20,9 %

de pièces reconditionnées versus la consommation totale de pièces

154,167

tonnes éq. CO₂ évitées par le service àVélo*

*En 2024, selon le Département du développement durable de la Ville de Québec.

Portrait du RTC

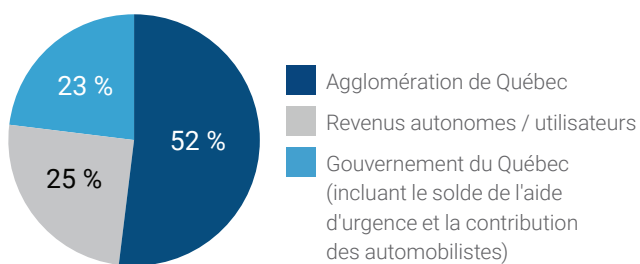
Portrait financier

Non consolidé. Basé sur les revenus et dépenses de fonctionnement à des fins fiscales.

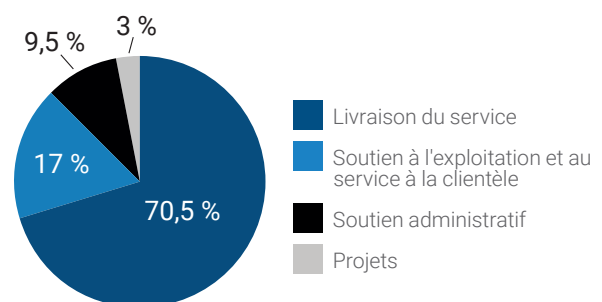
Revenus : **334,2 M\$***

Dépenses : **298,6 M\$**

Répartition des revenus



Répartition des dépenses par activité



* Le surplus est principalement dû à l'utilisation du solde résiduel de l'aide d'urgence accordée par le Gouvernement du Québec pendant la pandémie. Il s'agissait de la dernière année où ce montant pouvait être utilisé.

Portrait du STAC



729 526

déplacements

6 538 692

kilomètres parcourus

Minibus adapté : **1 064 748 km (16,3 %)**

Minibus ambulante : **544 767 (8,4 %)**

Taxi : **4 041 055 km (61,8 %)**

Taxi adapté : **888 122 km (13,5 %)**

Déplacements par type de véhicule



Minibus adapté : **125 636 (17,2 %)**

Minibus ambulante (sans plateforme hydraulique) : **74 177 (10,2 %)**



Taxi : **451 737 (61,9 %)**



Taxi adapté : **77 976 (10,7 %)**

Déplacements par type de mobilité



Fauteuil roulant : **126 750 (17,4 %)**



Ambulatoire : **569 300 (78 %)**



Accompagnateur : **33 476 (4,6 %)**

Portrait du STAC

Profil de la clientèle

8 663

clients actifs

1 830

nouveaux clients admis en 2025

Âge moyen

0-5 ans : **0,03 %**

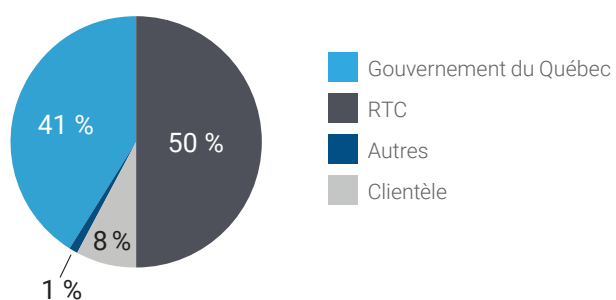
6-20 ans : **3,88 %**

21-64 ans : **31,53 %**

65-79 ans : **31,74 %**

80 ans et plus : **32,82 %**

Répartition des revenus



Taux de satisfaction

97 %

Ressources humaines

42

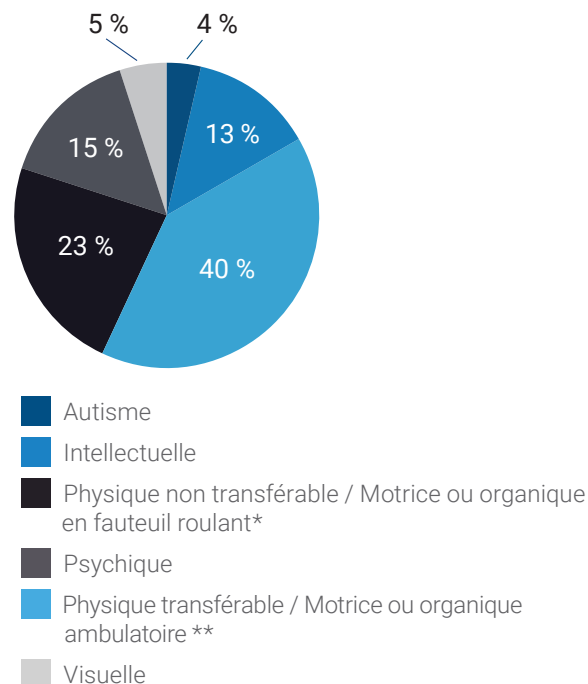
employés

9 personnel cadre, professionnel et de soutien

20 préposés et agents au service à la clientèle

13 contrôleurs

Répartition par type de limitation fonctionnelle



*Nécessite l'utilisation d'un véhicule muni d'une rampe
**Monte dans le véhicule et en descend de manière autonome

Gouvernance

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du RTC est composé de douze membres, soit sept membres désignés parmi les élus municipaux, deux membres indépendants et trois membres choisis parmi les résidents de l'agglomération de Québec pour représenter la clientèle du transport régulier et adapté. Les membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil d'agglomération de Québec.

En raison de l'arrivée à terme des mandats des membres indépendants, le RTC a procédé au printemps à un processus public d'appel de candidatures. Le conseil d'agglomération a désigné le 4 juillet 2025, Mme Chantale Giguère et le 27 août 2025, Mme Marise Drapeau, comme membres indépendantes du conseil d'administration du RTC.

Également, à la suite des élections municipales du 2 novembre 2025, plusieurs nouvelles personnes se sont jointes au conseil d'administration du RTC. Parmi ces changements, notons la nomination d'un nouveau président, M. Yannick Fauteux.



Yannick **Fauteux**

Président

Conseiller municipal du district de Cap-Rouge–Laurentien

Marianne **White**

Vice-présidente

Conseillère municipal du district de Saint-Louis–Sillery
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Maxime **Elmaleh**

Conseiller municipal du district de Neufchâtel–Lebourgneuf
Arrondissement des Rivières

Clément **Bourdeau**

Conseiller municipal du district de Vanier–Duberger
Arrondissement des Rivières

Élainie **Lepage**

Conseillère municipal du district de Saint-Roch–Saint-Sauveur
Arrondissement de La Cité–Limoilou

Raphaël **Lebailly**

Conseiller municipal du district des Monts
Arrondissement de Charlesbourg

Sébastien **Hallé**

Conseiller municipal du district Des Pins
Ville de L'Ancienne-Lorette

Chantale **Giguère**

Membre indépendante

Marise **Drapeau**

Membre indépendante

Lucie **Le Blanc**

Membre issue de la clientèle

Joël **Joncas**

Membre issu de la clientèle

Annie **Sanfaçon**

Membre issue de la clientèle

Gouvernance

Mandat

Le conseil d'administration exerce les fonctions et pouvoirs du RTC et détermine les grandes orientations. À ce titre, il adopte notamment le plan stratégique, le budget et le programme d'immobilisations, et il entérine les parcours ainsi que les tarifs. Les membres du conseil d'administration participent à des séances de formation professionnelle et à des séances de planification avec la direction.

Nombre d'assemblées

Ordinaires : 10
Extraordinaires : 3
Résolutions : 73

Entre le 1^{er} janvier et le 2 novembre 2025, le conseil était composé des personnes suivantes :

Maude **Mercier Larouche**

Présidente
Conseillère municipale du district de Saint-Louis–Sillery
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Claude **Lavoie**

Vice-président
Conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue
Arrondissement de Charlesbourg

Sébastien **Hallé**

Conseiller municipal du district Des Pins
Ville de L'Ancienne-Lorette

Pierre-Luc **Lachance**

Conseiller municipal du district de Saint-Roch–Saint-Sauveur
Arrondissement de La Cité–Limoilou

Jean **Simard**

Conseiller municipal du district de Portneuf
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Jean-François **Gosselin**

Conseiller municipal du district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux
Arrondissement de Beauport

David **Weiser**

Conseiller municipal du district du Plateau
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

France **Bilodeau**

Membre indépendante jusqu'au 4 juillet et remplacée par
Chantale Giguère le 4 juillet 2025

Lucie **Le Blanc**

Membre issue de la clientèle

Liguori **Hinse**

Membre indépendant jusqu'au 4 juillet et remplacé par
Marise Drapeau le 27 août 2025

Joël **Joncas**

Membre issu de la clientèle

Annie **Sanfaçon**

Membre issue de la clientèle

Les comités techniques du CA

Le conseil d'administration s'est doté de comités techniques, chacun ayant des responsabilités spécifiques reliées à divers champs d'activité. Ces comités sont composés de membres du conseil d'administration et de membres externes, le cas échéant. Par ces comités, le conseil d'administration exerce les pouvoirs qui lui sont conférés, mais assure également une vigie sur les diverses activités de l'organisation.

Comité d'audit

Le comité a pour mandat de veiller à une saine gouvernance financière du RTC et à la conformité aux lois et règlements applicables. Il s'intéresse principalement à l'intégrité de l'information financière, à la fonction d'audit, aux états financiers et aux budgets. Il doit contribuer à l'amélioration des moyens et des solutions à privilégier pour assurer le conseil d'administration de la conduite efficace et efficiente des affaires opérationnelles et administratives du RTC. Il voit à formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Président : Joël Joncas

Séances en 2025 : 4

Comité gouvernance

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière d'éthique et de gouvernance et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Présidente : Maude Mercier Larouche

Séances en 2025 : 1

Comité patrimoine, financement et risques

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion du patrimoine, de réalisation des projets majeurs, de financement et de gestion intégrée, et ce, afin de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Président : Joël Joncas

Séances en 2025 : 5

Comité ressources humaines

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion des ressources humaines du RTC et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Présidente : France Bilodeau

Séances en 2025 : 3

Gouvernance

Comité approche client

Le comité a pour mandat de valider les orientations du RTC concernant l'expérience client lors de l'utilisation de ses produits et services. Il s'assure que les projets ou dossiers qui lui sont présentés répondent aux objectifs établis et que leur déploiement et leur réalisation respectent les cadres initialement établis.

Présidente : Annie Sanfaçon

Séances en 2025 : 5

Milieu associatif

Sous-comité partenaires

Le sous-comité partenaires – milieu associatif réunit des représentants d'organisations concernées par l'expérience des clients des services de transport en commun régulier et adapté. Ses membres ont pour mandat d'entretenir un lien avec le RTC, de participer à la planification d'activités visant l'amélioration des services de transport en commun régulier et adapté ainsi que de contribuer à la réalisation de certains projets en participant à des groupes de travail.

Membres : Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03), Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ). Invités par le RTC : Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH) et Carrefour familial des personnes handicapées (CPFH), considérant leur statut non actif au sein du ROP03, Coordonnateur – Intégration à la mobilité inclusive (RTC), Conseillère – Expérience client réseau (RTC).

Séances en 2025 : 6

Sous-comité clientèle du transport adapté

Le sous-comité clientèle du transport adapté a pour mandat de réunir des représentants de la clientèle, ou ses accompagnateurs, utilisant le service de transport adapté, dans une démarche d'amélioration continue des services et de l'expérience client. Plus précisément, ce sous-comité clientèle doit connaître et comprendre globalement les processus clés du service de transport adapté afin de proposer différentes solutions d'améliorations constructives.

Membres : deux représentants de la clientèle avec limitation visuelle, un représentant d'accompagnateur d'une clientèle avec limitation cognitive, cinq représentants de la clientèle avec limitation motrice, Coordonnateur – Intégration à la mobilité inclusive (RTC).

Séance en 2025 : 4

Gouvernance

Le comité de direction



Directeur général
Nicolas Girard



Directrice exécutive
de l'administration
Annie Bélanger



Directeur exécutif
de l'exploitation et des
affaires immobilières
Claude Jacob



Directrice exécutive des
affaires corporatives et
secrétariat général
Stéphanie Deschênes



Directrice exécutive du
développement réseau
et de l'expérience client
Valérie Drolet



Directeur exécutif
des technologies
Christian Lebeuf



Directeur exécutif
des projets majeurs
Sylvain Paquet



Directrice de la Division
des communications et
affaires publiques
Brigitte Lemay

Rémunération des directeurs exécutifs

Nom	Titre	Salaire annuel	Régime de retraite	Assurances collectives	Rémunération totale
Nicolas Girard	Directeur général	267 903 \$	17 285 \$	7 120 \$	292 308 \$
Annie Bélanger	Directrice exécutive de l'administration	249 001 \$	17 285 \$	11 081 \$	277 367 \$
Claude Jacob*	Directeur exécutif de l'exploitation et des affaires immobilières	225 000 \$	15 986 \$	12 736 \$	253 722 \$
Stéphanie Deschênes	Directrice exécutive des affaires corporatives et secrétariat général	185 318 \$	17 024 \$	3 095 \$	205 437 \$
Valérie Drolet	Directrice exécutive du développement réseau et de l'expérience client	184 226 \$	17 145 \$	12 603 \$	213 974 \$
Christian Lebeuf	Directeur exécutif des technologies	212 553 \$	17 285 \$	12 080 \$	241 918 \$
Sylvain Paquet	Directeur exécutif des projets majeurs	234 936 \$	17 285 \$	9 403 \$	261 624 \$

*Entrée en fonction le 20 janvier 2025

Mot de la trésorière

En vertu des articles 136 et 138 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L. R. Q. chapitre S-30.01), la trésorière a dressé et attesté la véracité des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et les a déposés lors de l'assemblée du conseil d'administration du 8 avril 2026.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'est assuré que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, composé de membres du conseil d'administration, a examiné les états financiers consolidés dressés par la trésorière et en a recommandé le dépôt au conseil d'administration qui en a pris acte.

Les états financiers consolidés ont été audités conjointement par le vérificateur général de la Ville de Québec et par l'auditeur indépendant Mallette S.E.N.C.R.L. Le vérificateur et l'auditeur indépendant ont eu librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et des questions connexes.



Caroline Baillargeon, CPA

Trésorière et cheffe de la planification budgétaire

Annexe

Rapport financier consolidé



Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Réseau de transport de la Capitale | T0088 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Réseau de transport de la Capitale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire 

1.1 Date 18 mars 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du
Réseau de transport de la Capitale,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE** (Organisme), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états consolidés des résultats, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales et base de présentation des états financiers consolidés

Nous attirons l'attention sur le fait que l'Organisme inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales.

De plus, nous attirons l'attention sur la définition du terme « Administration municipale » à la section Périmètre comptable de la note 2 Principales méthodes comptables. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 18 mars 2026

 CPA auditeur

Daniel Rancourt, CPA auditeur
Vérificateur général de la Ville de Québec

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n °A125052

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	173 890 380	173 890 380	154 047 800
Transferts	4	185 379 879	194 633 712	185 264 606
Services rendus	5	95 075 235	85 574 489	85 390 502
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 061 230	2 499 196	3 754 116
Autres revenus	10	2 045 081	(5 295 173)	301 041
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	457 451 805	451 302 604	428 758 065
Charges				
Administration générale	14	36 554 788	42 001 736	40 306 315
Sécurité publique	15			
Transport	16	327 898 570	343 925 826	301 464 018
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	8 488 600	17 546 834	16 956 970
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	372 941 958	403 474 396	358 727 303
Excédent (déficit) lié aux activités	25	84 509 847	47 828 208	70 030 762
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		752 495 282	682 464 520
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		752 495 282	682 464 520
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		800 323 490	752 495 282

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	25 443 615	26 132 021
Débiteurs (note 5)	2	599 627 657	653 276 471
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	625 071 272	679 408 492
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	150 434 532	109 384 271
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	78 334 393	74 417 489
Revenus reportés (note 11)	12	128 158 808	184 883 331
Dette à long terme (note 12)	13	359 721 450	394 870 615
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	43 241 800	45 553 800
Autres passifs (note 14)	15	6 446 548	3 282 322
	16	766 337 531	812 391 828
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(141 266 259)	(132 983 336)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	646 854 516	587 565 713
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	8 359 289	8 767 829
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	283 217 240	289 024 143
	23	938 431 045	885 357 685
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	797 164 786	752 374 349
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	800 323 490	752 495 282
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	(3 158 704)	(120 933)
	27	797 164 786	752 374 349
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	84 509 847	47 828 208	70 030 762
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (299 032 000)(118 698 664)(120 715 855)
Produit de cession	3		72 096	145 992
Amortissement	4	59 175 000	54 100 561	47 933 552
(Gain) perte sur cession	5		1 066 513	865 191
Réduction de valeur / Reclassement	6		4 170 691	988 556
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(239 857 000)	(59 288 803)	(70 782 564)
Variation des propriétés destinées à la vente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		408 540	(1 378 719)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		5 806 903	(32 136 671)
	13		6 215 443	(33 515 390)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		(3 037 771)	(641 784)
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(155 347 153)	(8 282 923)	(34 908 976)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(132 983 336)	(98 074 360)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la vente	19			
Solde redressé	20		(132 983 336)	(98 074 360)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(141 266 259)	(132 983 336)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	(120 933)	520 851
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2	(3 546 271)	1 073 240
Placements de portefeuille	3		
Autres			
▪ Gains de réévaluation cumulés - début de l'exercice, adoption initiale	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪ Pertes (gains) nettes réalisées sur les contrats de couverture de prix	5.1	508 500	(1 715 024)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	(3 037 771)	(641 784)
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	(3 158 704)	(120 933)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	47 828 208	70 030 762
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	54 100 561	47 933 552
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession et réduction de valeur	4.1	5 237 204	1 853 747
▪ Amort frais reportés dette long terme	4.2	507 442	525 901
▪ Intérêts capitalisés sur emprunts temporaires	4.3	1 675 050	2 671 503
	5	109 348 465	123 015 465
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	59 271 129	(16 712 350)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	4 437 580	(22 470 991)
Revenus reportés	9	(56 724 523)	18 028 295
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(2 312 000)	(2 122 300)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	408 540	(1 378 719)
Autres actifs non financiers	13	5 806 903	(32 136 671)
	14	120 236 094	66 222 729
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (119 092 885)(105 570 895)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	72 096	145 992
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(119 020 789)	(105 424 903)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 ())
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 ())
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	26 252 000	60 608 700
Remboursement de la dette à long terme	26 (50 583 312)(46 427 113)
Variation nette des emprunts temporaires	27	22 683 896	46 874 570
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(256 295)	(685 944)
Autres			
▪	29.1		
	30	(1 903 711)	60 370 213
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(688 406)	21 168 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	26 132 021	4 963 982
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	26 132 021	4 963 982
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	25 443 615	26 132 021

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) est constitué et régi en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun. Il offre un service de transport en commun à une population d'environ 634 000 personnes sur une partie du territoire de l'agglomération de Québec.

2. Principales méthodes comptables**Base de présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice à des fins fiscales et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « RTC » désigne l'entité formée par le RTC et les organismes qu'il contrôle et l'expression « Administration municipale » réfère à la consolidation du RTC et de Capitale Mobilité, excluant les autres organismes contrôlés.

A) Périmètre comptable et partenariats**a) Périmètre comptable**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes du RTC et des organismes qu'il contrôle, soit le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) (détenue en totalité), 9320-9179 Québec inc. (détenue en totalité) et Capitale Mobilité, Société en développement commercial, Société en commandite (détenue en totalité). Les transactions interentités et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où surviennent les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour dévaluation des stocks, la provision pour mauvaises créances, les durées de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement, les passifs liés aux obligations de mises hors service des immobilisations, les créateurs en lien avec le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, les transferts dont l'admissibilité n'a pas fait l'objet d'une approbation par le cédant, la valorisation des autres actifs non financiers en lien avec les actifs de transport, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles relatives à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Incertitude relative à la mesure

Une incertitude importante relative à la mesure existe lorsqu'il est raisonnablement possible qu'un écart important survienne au cours de la période qui n'excède pas un an à compter du 31 décembre 2025. Le RTC a déterminé qu'il existe une incertitude importante relative à la mesure en ce qui a trait aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14) et aux immobilisations corporelles (note 15).

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

D) Passifs

Dettes à long terme

Les versements estimatifs sur la dette à long terme incluent les refinancements dans l'année où ils sont prévus.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par le RTC en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. Le RTC comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**E) Actifs non financiers****Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les durées suivantes :

	Méthode	Durée
Infrastructures		
Mesures préférentielles	Linéaire	20 ans
Stationnements incitatifs	Linéaire	20 ans
Terminus et pôles d'échange	Linéaire	20 ans
Réfections majeures	Linéaire	10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Selon la durée du bail
Bâtiments		
Bâtiments et améliorations aux bâtiments	Linéaire	20 et 40 ans
Abribus, abris de protection et stations tempérées	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Selon la durée du bail
Véhicules		
Autobus à utilisation linéaire	Linéaire	16 ans
Autobus à utilisation non linéaire	Manuelle*	16 ans
Véhicules légers	Linéaire	5 ans
Véhicules lourds, vélos et autres véhicules	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau		
Logiciels et équipement informatique	Linéaire	5 et 10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	10 ans
Équipement de télécommunication	Linéaire	10 ans
Machinerie, outillage et équipement		
Machinerie	Linéaire	15 ans
Outillage	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	8 et 20 ans
Coût de mise hors service d'immobilisations	Linéaire	7 à 29 ans

* Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.

Lorsque la conjoncture indique une perte de valeur de l'immobilisation ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**Stocks de fournitures**

Les stocks de fournitures se composent des pièces de rechange mécaniques, des supports pour titres de transport et du diesel qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût établi selon la formule de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont dévalués.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers sont composés principalement des dépôts sur acquisition d'immobilisations, des dépôts sur actifs de transport et des frais payés d'avance. Les dépôts sur actifs de transport résultent de la réalisation du projet TramCité. Les frais payés d'avance représentent des débours effectués au cours de l'exercice pour des services dont le RTC bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces actifs ne sont pas affectés au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Les éléments incorporels développés ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

F) Revenus**Quotes-parts**

Les quotes-parts ont pour objectif de financer les activités et permettre une croissance de l'offre de services. Ces revenus ne présentent pas d'obligation de prestation et sont comptabilisés lorsque le RTC a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé.

Transferts

Les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le gouvernement cédant et durant lequel les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque les stipulations créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans cette situation, le transfert est comptabilisé dans les revenus au fur et à mesure que le passif est réglé.

Services rendus

Les revenus commerciaux sont en lien avec des ententes publicitaires et sont comptabilisés au fur à mesure que l'obligation de prestation est remplie.

Les revenus provenant des utilisateurs des divers services de transport sont comptabilisés au fur et à mesure que l'obligation de prestation du service est rendue.

Autres revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sur la trésorerie sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Autres revenus

Les revenus de gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés lorsque la vente est effective.

Les revenus en lien avec divers services rendus de façon occasionnelle sont comptabilisés au fur à mesure que l'obligation de prestation est remplie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**G) Avantages sociaux futurs**

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

La charge de l'exercice est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2025 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à pourvoir.

En plus des prestations de retraite, les avantages sociaux futurs comprennent le régime d'assurances collectives à la retraite, les allocations de retraite et le régime d'incapacité professionnelle.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles le RTC a choisi de différer la constatation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Ces DCTP sont amorties aux fins suivantes et selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales :

Financement à long terme des activités de fonctionnement

- Frais d'émission de la dette à long terme : linéaire sur 5 ans.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

- Linéaire sur la durée de vie utile restante des immobilisations ou jusqu'au début des travaux, sur une période s'échelonnant de 7 à 29 ans.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer) et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Dérivés

Le RTC a recours à des instruments financiers dérivés, notamment des contrats de couverture sur le prix du carburant, pour réduire le risque lié aux fluctuations du prix du carburant. La politique du RTC consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables soit directement sous forme de prix ou indirectement lorsqu'elles sont déterminées à partir de prix.

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, donc sur des données non observables.

J) Autres éléments**Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par la Ville de Québec ou le RTC ou soumises à un contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	12 973 770	18 289 023
Autres		
- Compte à rendement élevé	12 469 485	7 842 998
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	25 443 615	26 132 021
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	6 703 700	9 617 800

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

5. Débiteurs

	2025	2024
Gouvernement du Québec et ses entreprises	421 523 934	463 243 499
Gouvernement du Canada et ses entreprises	9 202 767	6 846 881
Ville de Québec	162 149 691	175 980 009
Autres	6 751 265	7 206 082
	599 627 657	653 276 471
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	232 772 056	272 405 269
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Organismes municipaux		
Autres tiers		
	232 772 056	272 405 269
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	126 674 485	109 384 271
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	237 248	247 164
<i>Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises :</i>		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	414 868 886	456 837 429
Autres ministères / organismes	6 655 048	6 406 070
	421 523 934	463 243 499

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 5 % et les échéances s'échelonnent de 2026 à 2044.

6. Prêts

S.O.

7. Placements de portefeuille

S.O.

8. Autres actifs financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

9. Emprunts temporaires

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès d'une institution financière pour un montant autorisé de 60 000 000 \$ (idem en 2024), portant intérêt au taux de base de l'institution bancaire diminué de 0,25 %, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2025, la marge de crédit est inutilisée (inutilisée également en 2024).

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement (Financement-Québec en 2024) pour un montant autorisé de 126 714 252 \$ (204 562 776 \$ en 2024) afin de financer les dépenses admissibles à des subventions d'investissement du gouvernement du Québec. Elle porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02 %.

Au 31 décembre 2025, la marge de crédit a un solde de 87 575 469 \$ (63 216 524 \$ en 2024).

Dans le cadre du projet TramCité, le RTC dispose d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement (Financement-Québec en 2024) pour un montant autorisé de 218 594 129 \$ (52 775 020 \$ en 2024). Également, s'ajoute à ce montant 42 005 750 \$ pour la période entre le 1er avril 2026 et le 31 octobre 2026. Aux fins de l'utilisation de cette marge, le RTC et la Ville de Québec ont signé une entente de collaboration dans laquelle les modalités de son utilisation ont été convenues. La marge porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02 %. Au 31 décembre 2025, la marge de crédit a un solde de 62 859 062 \$ (46 167 747 \$ en 2024).

Le RTC conclut périodiquement des opérations d'échange sur commodité (contrats de couverture sur le prix du carburant) pour couvrir des fluctuations de prix du carburant et dispose ainsi d'une ligne de trésorerie de 15 000 000 \$ auprès d'une institution financière (note 19).

10. Crédoeurs et charges à payer

	2025	2024
Fournisseurs	35 884 866	40 185 998
Salaires et avantages sociaux	38 156 215	31 625 971
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 664 385	-
Intérêts courus sur la dette à long terme	2 628 927	2 605 520
	78 334 393	74 417 489

11. Revenus reportés

	2025	2024
Transferts	123 813 694	180 665 369
Titres de transport	4 327 947	4 086 791
Revenus commerciaux	17 167	131 171
	128 158 808	184 883 331

Note

Les principaux revenus reportés liés aux transferts sont le projet TramCité pour 117 949 000 \$ (137 548 000 \$ en 2024), la SOFIL pour 3 775 000 \$ (3 800 000 \$ en 2024) et le Décret pour le financement du transport collectif pour 1 600 000 \$ (3 047 000 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance		2025	2024
	De	À	De	À		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	5,00	2026	2035	166 328 000	188 912 000
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,94	4,90	2028	2044	195 133 381	207 949 693
					361 461 381	396 861 693
Frais reportés liés à la dette à long terme					(1 739 931)	(1 991 078)
					359 721 450	394 870 615

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets	Autres dettes à long terme	Total 2025
	Sans fonds d'amortissement	Autres	
2026	62 764 000	12 816 312	75 580 312
2027	30 694 000	12 816 312	43 510 312
2028	15 189 000	12 816 312	28 005 312
2029	37 665 000	11 241 559	48 906 559
2030	11 794 000	11 241 559	23 035 559
2031 et plus	8 222 000	134 201 327	142 423 327
Intérêts et frais accessoires	-	-	-
	166 328 000	195 133 381	361 461 381

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent des refinancements aux échéances suivantes: 41 988 000 \$ en 2026, 16 881 000 \$ en 2027, 4 080 000 \$ en 2028, 28 802 000 \$ en 2029 et 10 607 000 \$ en 2030. Au moment du refinancement, le RTC rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

13. Avantages sociaux futurs

	2025	2024
Actif (Passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (Passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	(3 622 900)	(6 004 700)
Actif (Passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	(39 618 900)	(39 549 100)
	(43 241 800)	(45 553 800)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	9 493 900	8 869 400
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	1 240 900	1 477 300
	10 734 800	10 346 700

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

14. Autres passifs

	2025	2024
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 287 844	3 161 389
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	3 158 704	120 933
	6 446 548	3 282 322
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	3 161 389	1 387 697
Charges de désactualisation ¹	126 455	121 592
Révision des estimations de flux de trésorerie	-	1 652 100
	3 287 844	3 161 389

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent les infrastructures et les bâtiments.

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

Taux d'actualisation	4 %
Période d'actualisation*	De 7 à 29 ans
Taux d'inflation	2 %

**La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.*

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux activités de mise hors service sont de 7 735 000 \$ au 31 décembre 2025 (7 735 000 en 2024) et incluses dans l'évaluation du passif qui s'élèvent à 3 287 844 \$ (3 161 389 \$ en 2024).

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent les coûts estimés de mise hors service, le taux d'inflation de ces coûts, le taux d'actualisation ainsi que la période d'actualisation. Des modifications apportées aux principales hypothèses, à la technologie utilisée ou à la réglementation pourraient entraîner des changements importants à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comptabilisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

	Solde au début	Addition	Cession/ Ajustement	Solde à la fin
Coût				
Infrastructures				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	72 248 805	534 619	3 060 896	69 722 528
Bâtiments	147 882 129	3 560 141	622 640	150 819 630
Améliorations locatives	182 454	6 448	-	188 902
Véhicules	535 924 203	69 554 300	26 915 832	578 562 671
Ameublement et équipement de bureau	83 021 246	13 082 545	7 140 093	88 963 698
Machinerie, outillage et équipement divers	53 811 126	5 188 189	1 078 749	57 920 566
Terrains	98 625 171	2 759 087	234 466	101 149 792
	991 695 134	94 685 329	39 052 676	1 047 327 787
Immobilisations en cours	65 111 590	24 013 335	4 170 693	84 954 232
	1 056 806 724	118 698 664	43 223 369	1 132 282 019
Amortissement cumulé				
Infrastructures				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	40 349 065	3 217 160	3 060 896	40 505 329
Bâtiments	61 878 842	3 985 657	527 732	65 336 767
Améliorations locatives	80 192	11 267	-	91 459
Véhicules	289 464 816	36 412 973	26 122 024	299 755 765
Ameublement et équipement de bureau	55 466 250	6 408 009	7 134 547	54 739 712
Machinerie, outillage et équipement divers	22 001 846	4 065 495	1 068 870	24 998 471
	469 241 011	54 100 561	37 914 069	485 427 503
Valeur comptable nette	587 565 713			646 854 516
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles				
Coût	38 234 204	64 974	139 644	38 159 534
Amortissement cumulé	(20 980 026)	(1 907 977)	(6 982)	(22 881 021)
Valeur comptable nette	17 254 178			15 278 513

Note

Au cours de l'exercice, le RTC a procédé à des réductions de valeur d'immobilisations corporelles pour une valeur de 4 170 691 \$ (988 556 \$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, le RTC détient des immobilisations corporelles dont la valeur comptable nette s'élève à environ 12 629 000 \$ qui sont entreposées chez des tiers pour l'exploitation du service àVélo. Ces immobilisations demeurent la propriété du RTC et sont incluses dans le solde des immobilisations corporelles présenté à l'état de la situation financière.

Incertitude relative à la mesure

Le 22 juillet 2025, le RTC a reçu la confirmation du gouvernement du Québec de mettre sur pause le projet de construction du nouveau garage, le Centre Newton. De plus, le RTC devait procéder à l'hivernisation du chantier du Centre Newton à la suite de cette décision. Cette mise sur pause entraîne une incertitude importante relative à la mesure des immobilisations corporelles liées au projet. Le dénouement de cette incertitude pourrait entraîner une réduction de valeur des immobilisations corporelles variant de 0 \$ à 41 753 600 \$. L'impact réel de ces incertitudes demeure inconnu, car il dépend de décisions futures du gouvernement du Québec relativement au projet Centre Newton.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

S.O.

17. Actifs incorporels achetés

S.O.

18. Autres actifs non financiers

	2025	2024
Frais payés d'avance	2 661 204	4 023 338
Dépôt sur actifs de transport	277 469 545	281 760 014
Dépôt sur acquisition d'immobilisations et frais de refinancement	3 086 490	3 240 791
	283 217 240	289 024 143

19. Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats d'acquisition d'autobus urbains, des baux à long terme pour la location de locaux et l'obtention de services, des services de transporteurs privés, des contrats d'acquisition d'équipements de vélos, des services de logistique, le RTC s'est engagé à effectuer des versements pour un montant global de 119 478 000 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé
2026	27 794 000	11 031 000	38 825 000
2027	36 467 000	11 252 000	47 719 000
2028	9 656 000	11 477 000	21 133 000
2029	235 000	3 910 000	4 145 000
2030	207 000	2 832 000	3 039 000
2031 et plus	270 000	4 347 000	4 617 000
	74 629 000	44 849 000	119 478 000

Contrat d'acquisition d'autobus urbains

À la suite d'appels d'offres, le RTC s'est engagé à faire l'achat de 25 autobus standards électriques, dont 10 seront livrés en 2026 et 15 en 2027. Les montants à verser pour ces acquisitions s'élèvent à 43 900 000 \$. Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions à des taux variant de 0 % et 95 % selon les programmes d'aide du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Baux long terme

Le RTC s'est engagé à verser des sommes totalisant 2 692 000 \$ en vertu de baux échéant de 2026 à 2031.

Capitale Mobilité, Société en développement commercial, Société en commandite s'est engagée par bail jusqu'en 2032 pour la location de locaux.

Le Service de transport adapté de la Capitale s'est engagé par bail jusqu'en septembre 2027 pour la location de locaux et l'obtention de services, le tout pour un montant de 594 000 \$. De plus, l'Organisme s'est engagé par contrats afin d'obtenir les services de transporteurs privés pour un montant de 44 849 000 \$. La dépense réelle des services de transporteurs privés peut être ajustée à la hausse en fonction de la variation du prix du carburant comparativement à un prix de référence. Ces ententes viennent à échéance entre 2029 et 2032.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

19. Obligations contractuelles (suite)**Opérations d'échange sur commodité**

Le RTC a négocié des contrats d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur. Afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des opérations d'échange sur commodité (contrats de couverture sur le prix du carburant) avec une institution financière. Pour la durée restante de ces ententes, soit de janvier 2026 à décembre 2029, la couverture s'applique sur un total de 40 millions de litres de carburant.

20. Droits contractuels**Programmes de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant à divers travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements, le RTC et le gouvernement du Québec ont signé des protocoles d'entente et d'aide financière dans lesquels le gouvernement s'engage à verser des sommes totalisant 121 000 000 \$. Le RTC estime que ces revenus de transfert seront comptabilisés entre 2026 et 2027.

À la suite de la signature d'une convention d'aide financière se rapportant au décret 1748-2024, le gouvernement du Québec s'engage à verser une somme de 10 900 000 \$ en 2026, 8 800 000 \$ en 2027 et 6 000 000 \$ en 2028.

Projet TramCité

Le 5 décembre 2024, la Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif (L.Q. 2024, c. 40) a été sanctionnée. En vertu des dispositions de cette loi, la responsabilité de réaliser la portion tramway de la phase 1 du plan CITÉ est confiée à CDPQ Infra, à la Ville de Québec et au gouvernement du Québec. Une entente de mise en œuvre du projet pour la phase de planification, convenue entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, stipule que la Ville de Québec recouvrera, à partir du 1er janvier 2025, 50 % des coûts admissibles des responsabilités qu'elle porte aux termes de l'entente, le tout assujéti à une contribution minimale de 600 000 000 \$ et à une contribution maximale de 750 000 000 \$ de la Ville de Québec. L'entente de mise en œuvre prévoit également que certains coûts sous la responsabilité de la Ville de Québec sont à la charge exclusive du gouvernement du Québec. Par ailleurs, le gouvernement du Québec assume 100 % des coûts admissibles passés du projet au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, un montant de 944 400 000 \$ a été autorisé au RTC, à titre de contribution aux dépenses admissibles financées par le gouvernement du Québec, pour la réalisation, par la Ville de Québec et le RTC, des activités de planification et des travaux et activités préparatoires essentiels au projet. À la date des états financiers consolidés, les revenus de subvention cumulatifs constatés et le solde des revenus reportés avant rendement en provenance du gouvernement du Québec sont respectivement de 419 000 000 \$ et de 95 800 000 \$. Les droits contractuels recevables du gouvernement du Québec s'établissent à 429 600 000 \$.

Le RTC s'est engagé à compenser la Ville de Québec pour les dépenses admissibles réalisées par celle-ci dans le cadre du projet, jusqu'à concurrence de la contribution autorisée par le gouvernement du Québec.

Au cours de l'exercice financier 2025, la Ville de Québec a confié au RTC la responsabilité de réaliser certains travaux liés au projet TramCité. La portion des travaux à l'égard de ces responsabilités qui n'est pas couverte par la contribution financière du gouvernement du Québec est assumée par une contribution financière de la Ville de Québec, dont le RTC est bénéficiaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

20. Droits contractuels (suite)**Redevances publicitaires**

Dans le cadre d'une entente intervenue avec un partenaire en publicité, Capitale Mobilité recevra des redevances minimales de 45 000 000 \$ d'ici au 31 décembre 2035. Ces redevances pourraient être plus élevées si les revenus publicitaires du partenaire dépassaient certains niveaux. L'obtention de ces redevances minimales est prévue de cette manière :

2026	4 000 000
2027	4 080 000
2028	4 200 000
2029	4 310 000
2030	4 420 000
2031 et plus	23 990 000

21. Passifs éventuels**a) Cautionnements et garanties**

S.O.

b) Auto-assurance

S.O.

c) Poursuites

S.O.

d) Autres

Au cours d'un exercice passé, le tribunal d'arbitrage a rendu une décision en lien avec l'interprétation d'une convention collective. À cet effet, le RTC a comptabilisé un passif éventuel ainsi qu'une charge correspondante selon une évaluation basée sur des litiges similaires.

Considérant que les discussions sont toujours en cours quant à l'évaluation du règlement en lien avec cette décision, le montant du passif n'est pas divulgué aux états financiers consolidés et ce dernier pourrait différer de l'estimation faite par la direction.

22. Actifs éventuels**Partage de l'imputation du coût des lésions professionnelles**

Dans le régime de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la règle générale qui s'applique en matière d'imputation prévoit que le coût des prestations d'une lésion professionnelle est imputé à l'employeur du travailleur qui a subi la lésion. Certaines mesures d'exception à cette règle générale sont prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP - R.L.R.Q., chap. A-3.001). Ainsi, sous respect de certaines conditions et de certains délais, un transfert ou un partage d'imputation peut être accordé. Lorsqu'un transfert ou un partage d'imputation est accordé, la totalité ou une partie du coût des prestations sera imputée à une autre entité que l'employeur.

Au 31 décembre 2025, le RTC était dans l'attente du dénouement de plusieurs demandes de transfert ou de partage d'imputation. Si des décisions favorables étaient rendues pour ces demandes, des sommes seraient remboursées au RTC. L'ampleur des sommes en cause ne peut cependant faire l'objet d'une estimation raisonnable en raison de l'imprévisibilité et de la large fourchette de possibilités quant au dénouement de chaque dossier.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Les opérations liées aux activités d'investissement et de financement qui n'entraînent pas de mouvement de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie et qui sont exclues de l'état consolidé des flux de trésorerie sont les suivantes :

- Un montant de 24 298 128 \$ (24 692 349 \$ en 2024) est inclus dans les créditeurs et charges à payer relativement aux acquisitions d'immobilisations;
- Un remboursement de la dette de 11 069 000 \$ (10 677 000 \$ en 2024) a été comptabilisé en contrepartie des débiteurs;
- Une augmentation des emprunts temporaires de 16 691 315 \$ (26 907 867 \$ en 2024) a été comptabilisée en contrepartie des débiteurs;
- Aucune dette à long terme n'a été comptabilisée en contrepartie des créditeurs (une augmentation de 7 831 000 \$ a été comptabilisée en 2024).

24. Redressement aux exercices antérieures

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et du budget adopté par le principal organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'Administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

Les ajustements requis aux budgets adoptés afin de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont les suivants : les revenus d'investissement, la charge d'amortissement, les éléments de conciliation à des fins fiscales de fonctionnement et les autres revenus.

Le tableau suivant présente le sommaire des ajustements :

	Budget adopté		Consolidé
	Administration municipale	Organismes contrôlés et éliminations	
Revenus	446 389 791	11 062 014	457 451 805
Charges	361 449 079	11 492 879	372 941 958
Excédent de l'exercice	84 940 712	(430 865)	84 509 847
Conciliation à des fins fiscales	(84 940 712)	430 865	(84 509 847)
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

26. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les instruments financiers dérivés.

Pour établir la juste valeur des instruments financiers dérivés, le RTC s'est fié sur un prix coté. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

26. Instruments financiers (suite)**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, le RTC est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour le RTC sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux dérivés.

L'exposition maximale du RTC au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque le RTC évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. Le RTC ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. Puisque les débiteurs sont principalement à recevoir d'organismes gouvernementaux et municipaux, le risque de crédit pour le RTC est limité. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le solde chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
Non en souffrance	194 680 994	646 242 920
En souffrance :		
Moins de 30 jours	1 408 322	23 279
De 30 à 60 jours	233 876	1 042 953
Plus de 60 jours	399 804 585	1 215 908
	596 127 777	648 525 060
Moins la provision pour créances douteuses	(237 248)	(247 164)
	595 890 529	648 277 896

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	247 164 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	(9 692) \$
Montants recouvrés	(223) \$
Solde à la fin	237 248 \$

Le RTC est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Le RTC réduit ce risque en traitant avec des institutions financières reconnues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

26. Instruments financiers (suite)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le RTC éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Ce risque est géré en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à des facilités de crédit. Le RTC établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les tableaux suivants représentent les flux de trésorerie contractuels pour les passifs financiers en fonction de leurs échéances contractuelles :

Au 31 décembre 2025

	2026	2027-2028	2029-2030	2031 et suivantes	Total
Dette à long terme	75 580 312	71 515 624	71 942 118	142 423 327	361 461 381
Emprunts temporaires	150 434 532	-	-	-	150 434 532
Créditeurs et charges à payer	54 910 600	4 126 990	2 873 769	7 990 575	69 901 934
Contrats de couverture de prix du carburant	107 328	2 105 134	946 242	-	3 158 704
Intérêts courus à payer sur dette à long terme	2 628 927	-	-	-	2 628 927
	278 445 224	77 747 748	75 762 129	150 413 902	582 369 003

Au 31 décembre 2024

	2025	2026-2027	2028-2039	2030 et suivantes	Total
Dette à long terme	61 652 312	122 781 624	71 792 871	140 634 886	396 861 693
Emprunts temporaires	109 384 271	-	-	-	109 384 271
Créditeurs et charges à payer	44 160 833	3 461 549	3 341 554	8 040 486	59 004 422
Intérêts courus à payer sur dette à long terme	2 605 520	-	-	-	2 605 520
Contrats de couverture de prix du carburant	(27 995)	(11 511)	160 439		120 933
	217 774 941	126 231 662	75 294 864	148 675 372	567 976 840

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme contribuent à réduire le risque de liquidité auquel le RTC est exposé en lien avec ses dettes à long terme.

Le risque lié aux emprunts temporaires est diminué par l'existence de débiteurs affectés à leur remboursement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le RTC est exposé seulement au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

26. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt du RTC est attribuable à ses passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des passifs financiers, mais comme le RTC prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

Le RTC est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

Le RTC est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variable. Ce risque est réduit par une saine gestion des excédents de liquidités en fonction des besoins de trésorerie et de façon à optimiser les revenus d'intérêts.

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	Taux fixe	Taux variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	25 443 615	25 443 615
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	232 772 056	-	232 772 056
Débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	126 674 485	-	126 674 485
	359 446 541	25 443 615	384 890 156
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	150 434 532	-	150 434 532
Dette à long terme	361 461 381	-	361 461 381
	511 895 913	-	511 895 913

Au 31 décembre 2024, la valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	Taux fixe	Taux variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	26 132 021	26 132 021
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	272 405 269	-	272 405 269
Débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	109 384 271	-	109 384 271
	381 789 540	26 132 021	407 921 561
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	109 384 271	-	109 384 271
Dette à long terme	396 861 693	-	396 861 693
	506 245 964	-	506 245 964

L'effet net, tant sur les actifs que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) du taux d'intérêt variable égale à 1 % au cours de l'exercice aurait augmenté de 254 436 \$ (2024 - réduit de 261 320 \$) l'excédent annuel lié aux activités de 2025.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

27. Revenus par sources

	2025	2024
Quotes-parts		
Contribution de l'agglomération	173 890 380	154 047 800
Transferts		
Fonctionnement		
Droits d'immatriculation - Contributions des automobilistes pour le transport en commun	12 032 809	11 467 611
Convention d'aide financière TramCité – Gouvernement du Québec	45 272 726	19 922 168
Convention d'aide financière TramCité – Ville de Québec	824 100	-
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTCP)	36 173 350	-
Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)	16 090 505	14 456 885
Décrets pour le financement du transport collectif	12 100 000	14 100 000
Programme de subvention au transport adapté (PSTA)	11 461 207	9 874 976
Programme ÉquiMobilité	3 668 537	1 865 952
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)	1 703 989	815 977
Autres programmes	858 531	771 035
Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC)	321 274	570 272
Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)	99 330	461 656
	140 606 358	62 838 921
Investissement		
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)	25 743 615	32 685 933
Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)	10 475 079	36 037 462
Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC)	9 317 458	8 826 837
Décret 1697-2023	3 108 428	-
Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN)	2 664 377	167 270
Convention d'aide financière TramCité – Gouvernement du Québec	(289 865)	-
Convention d'aide financière TramCité – Ville de Québec	1 759 743	32 019 106
Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)	1 248 519	1 221 466
	54 027 354	110 958 074
	194 633 712	185 264 606
Services rendus		
Utilisateurs du transport régulier	74 937 843	76 874 013
Revenus commerciaux	5 876 818	5 151 986
Utilisateurs vélopartage	2 683 169	1 853 180
Utilisateurs du transport adapté	1 375 436	1 314 322
Facturation du réseau de transition	701 223	197 001
	85 574 489	85 390 502
Autres revenus d'intérêts	2 499 196	3 754 116
Autres revenus		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(1 066 513)	(865 191)
Réduction de valeur	(4 170 691)	(988 556)
Autres	(57 969)	2 154 788
	(5 295 173)	301 041
Total des revenus	451 302 604	428 758 065

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

27. Revenus par sources (suite)**Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTCP)**

Le PAUTCP visait à offrir aux organismes de transport collectif et aux organismes de transport adapté une aide financière exceptionnelle afin de compenser pour les pertes de revenus subies et les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

Le PADTC a pour objectif général de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au secteur du transport des personnes au Québec. À cette fin, il vise à accroître l'utilisation du transport collectif par l'amélioration de ces services, par la promotion des modes de transport alternatifs à l'automobile auprès de la population québécoise en général et des travailleurs en particulier. Ce programme est divisé en trois volets. Le RTC bénéficie du Volet I - Aide financière au maintien, au développement et à l'optimisation des services de transport en commun dont les objectifs sont d'accroître l'offre de services de transport en commun en milieu urbain ou d'améliorer la performance de ces services.

Programme de subvention au transport adapté (PSTA)

En vertu de ce programme, le STAC est admissible à une subvention qui comprend une enveloppe de base ainsi qu'un montant alloué en fonction de la croissance des déplacements réalisés jusqu'à concurrence des fonds disponibles.

Programme ÉquiMobilité

Ce programme, subventionné par la Ville de Québec, vise à faciliter l'accès au transport en commun pour les personnes à faible revenu et les utilisateurs de transport adapté. Le programme offre des tarifs réduits pour le laissez-passer mensuel et les billets unitaires du STAC et du RTC.

Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)

En vertu du PAGTCP, le RTC est admissible à des subventions pour maintenir ses actifs, améliorer ses équipements et infrastructures ainsi que pour l'expansion de son réseau de transport en commun. Ce programme permet de subventionner les dépenses admissibles à des taux variant de 50 % et 100 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)

Ce Programme permet d'accompagner les municipalités dans le développement de l'offre de vélos en libre-service. Il vise à intensifier la mise en place d'infrastructures et de services de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain. Le Programme est en partie financé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC)

Ce Programme a comme objectif d'améliorer et de développer des réseaux de transport collectif ainsi que de maintenir des actifs de transport collectif. Ce Programme permet au RTC de subventionner la réalisation des projets visant le maintien, l'amélioration et le développement des réseaux de transport en commun à des taux variant de 90 % à 100 % des dépenses admissibles.

Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)

Ce Programme a comme objectif de soutenir les autorités organisatrices de transport dans leurs projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transport en commun. Ce programme permet au RTC de subventionner le maintien, l'amélioration et le développement des équipements et des infrastructures de transport en commun à des taux variant de 25 % et 90 % selon la nature de l'immobilisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

27. Revenus par sources (suite)**Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN)**

En novembre 2024, le RTC s'est vu octroyer par le Secrétariat à la Capitale-Nationale, une aide financière de 4 500 000 \$ pour le développement et le déploiement d'une application mobile permettant de planifier, de réserver et de payer les déplacements sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. Ce soutien s'inscrit dans le Plan québécois des infrastructures 2024-2034 (Projet axe mobilité) pour faciliter l'harmonisation des services en mobilité dans la zone économique métropolitaine de Québec.

Décret 1697-2023

En novembre 2023, le RTC s'est vu octroyer par un décret du ministre des Transports et de la Mobilité durable, une aide financière maximale de 3 385 540 \$, pour l'acquisition de quatre autobus hybrides de 12 mètres.

28. Opérations interentités

Au cours de l'exercice, le RTC a reçu une contribution d'un montant de 173 890 400 \$ (154 047 800 \$ en 2024) de l'agglomération de Québec, dont environ 93 % (93 % en 2024) est assumé par la Ville de Québec. Cette opération a été comptabilisée à la valeur d'échange.

Au 31 décembre 2025, des obligations et des engagements du RTC pour des montants de 128 700 000 \$ et de 49 500 000 \$ respectivement sont garantis par l'agglomération de Québec.

Occupation du domaine public sur le territoire sur la Ville de Québec

La Société installe les équipements du système de vélos incluant les vélos, les stations, les bornes transactionnelles et les panneaux d'affichage dans les rues, les trottoirs et les parcs de la Ville de Québec. Celle-ci n'exige aucuns frais à la Société pour l'octroi des permis d'occupation du domaine public pour les équipements du système de vélopartage présents sur son territoire.

29. Chiffres comparables

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	154 047 800	173 890 380	173 890 380		13 779 326
Transferts	4	63 512 180	50 049 620	128 190 612		12 415 746
Services rendus	5	85 869 964	94 187 681	85 102 448		1 375 436
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7					
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	4 008 341	1 298 700	2 903 122		22 339
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10					
Autres	11	175 812	1 938 410	(5 199 783)		145 652
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	307 614 097	321 364 791	384 886 779		27 738 499
						397 275 250
Investissement						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					
Transferts	16	110 071 948	125 025 000	54 027 354		54 027 354
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18					
Autres	19					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	110 071 948	125 025 000	54 027 354		54 027 354
	23	417 686 045	446 389 791	438 914 133		27 738 499
						451 302 604

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus	24	417 686 045	446 389 791	438 914 133		27 738 499	451 302 604
Charges							
Administration générale	25	32 528 392	30 289 635	34 171 739	5 894 237	3 079 972	42 001 736
Sécurité publique	26						
Transport	27	250 378 417	264 143 844	285 467 402	47 690 395	24 547 354	343 925 826
Hygiène du milieu	28						
Santé et bien-être	29						
Aménagement, urbanisme et développement	30						
Loisirs et culture	31						
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	16 956 970	8 484 600	17 546 834		426 239	17 546 834
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	47 757 493	58 531 000	53 584 632 (53 584 632)		
	36	347 621 272	361 449 079	390 770 607		28 053 565	403 474 396
Excédent (déficit) lié aux activités	37	70 064 773	84 940 712	48 143 526		(315 066)	47 828 208

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1	70 064 773	84 940 712	48 143 526	(315 066)	47 828 208
Moins : revenus d'investissement	2	(110 071 948)	(125 025 000)	(54 027 354)	()	(54 027 354)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(40 007 175)	(40 084 288)	(5 883 828)	(315 066)	(6 199 146)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	47 757 493	58 531 000	53 584 632	515 929	54 100 561
Produit de cession	5	145 992		72 096		72 096
(Gain) perte sur cession	6	865 191		1 066 513		1 066 513
Réduction de valeur / Reclassement	7	988 556		4 170 691		4 170 691
	8	49 757 232	58 531 000	58 893 932	515 929	59 409 861
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	143 700	212 290	213 700		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	143 700	212 290	213 700		
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	(1 077)		793 871	13 761	807 632
Remboursement de la dette à long terme	17	(11 518 161)	(15 032 280)	(15 128 730)	(213 700)	(15 128 730)
	18	(11 519 238)	(15 032 280)	(14 334 859)	(199 939)	(14 321 098)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(5 846 712)	(3 387 362)	(3 583 010)	(2 500)	(3 585 510)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	9 473 207				
Réserves financières et fonds réservés	22			17 741		17 741
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	1 865 992	(239 360)	192 280	1 656	193 936
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	5 492 487	(3 626 722)	(3 372 989)	(844)	(3 373 833)
	26	43 874 181	40 084 288	41 399 784	315 146	41 714 930
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 867 006		35 515 956	80	35 515 784

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024		Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	110 071 948	54 027 354		54 027 354
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(10 558 372)	(18 970 730)	(337 730)	(19 308 460)
Sécurité publique	3	()	()	()	()
Transport	4	(108 662 959)	(99 153 827)	(236 377)	(99 390 204)
Hygiène du milieu	5	()	()	()	()
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	()	()	()	()
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()	()	()
	11	(119 221 331)	(118 124 557)	(574 107)	(118 698 664)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	()	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	50 614 795	18 832 300	716 000	19 548 300
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	5 846 712	3 583 010	2 500	3 585 510
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18				
	19	5 846 712	3 583 010	2 500	3 585 510
	20	(62 759 824)	(95 709 247)	144 393	(95 564 854)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	47 312 124	(41 681 893)	144 393	(41 537 500)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	24 822 564	25 019 090	424 525	25 443 615
Débiteurs (note 5)	2	647 217 279	602 226 687	12 581 878	599 627 657
Prêts (note 6)	3	982 300	1 484 600		
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	673 022 143	628 730 377	13 006 403	625 071 272
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	109 384 271	150 434 532		150 434 532
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	66 177 970	76 501 260	17 015 143	78 334 393
Revenus reportés (note 11)	12	181 676 709	128 158 808		128 158 808
Dettes à long terme (note 12)	13	394 879 133	359 734 596	1 471 454	359 721 450
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	45 553 800	43 241 800		43 241 800
Autres passifs (note 14)	15	3 282 322	6 446 548		6 446 548
	16	800 954 205	764 517 544	18 486 597	766 337 531
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(127 932 062)	(135 787 167)	(5 480 194)	(141 266 259)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	582 442 784	641 673 411	5 181 105	646 854 516
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	8 767 829	8 359 289		8 359 289
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	288 907 524	283 046 142	171 651	283 217 240
	23	880 118 137	933 078 842	5 352 756	938 431 045
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	4 251 590	19 250 172	31 600	19 282 127
Excédent de fonctionnement affecté	25	9 681 524	30 198 788		30 198 982
Réserves financières et fonds réservés	26				
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (1 659 891)	2 503 027)	13 761)	2 516 788)
Financement des investissements en cours	28	279 592 061	237 892 326	(3 845 095)	234 047 231
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	460 441 724	515 612 120	3 699 818	519 311 938
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30	(120 933)	(3 158 704)		(3 158 704)
	31	752 186 075	797 291 675	(127 438)	797 164 786
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	157 437 800	154 917 898	157 584 886	152 025 644
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	34 760 128	36 794 201	37 514 151	34 615 494
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5	2 022 478	1 791 697	1 791 696	1 804 153
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	82 607 261	72 938 625	95 516 854	90 592 490
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	5 048 913	15 672 689	15 672 689	2 946 362
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 413 567			11 924 079
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	2 022 120	1 874 145	1 874 145	2 086 529
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	15 517 292	13 779 326		
Transferts	15				
Autres	16		37 487 453	37 487 453	12 519 660
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	2 063 520	1 879 281	1 881 609	1 953 507
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	58 531 000	53 584 632	54 100 561	47 933 552
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	25 000	50 660	50 352	325 833
	22	361 449 079	390 770 607	403 474 396	358 727 303

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	19 282 127	4 283 857
Excédent de fonctionnement affecté	2	30 198 982	9 681 424
Réserves financières et fonds réservés	3		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 516 788)	(1 659 891)
Financement des investissements en cours	5	234 047 231	275 602 571
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	519 311 938	464 587 321
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	(3 158 704)	(120 933)
	8	797 164 786	752 374 349
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	19 250 172	4 251 590
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	31 955	32 267
	11	19 282 127	4 283 857
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fond d'immobilisation	12.1	30 198 982	9 681 424
▪ Autres	12.2		
	13	30 198 982	9 681 424
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	30 198 982	9 681 424

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪	18.1	
	19	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	
Autres		
▪	32.1	
	33	
	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 ()	()
Autres	39 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 ()	()
	41 ()	()
Assainissement des sites contaminés	42 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (2 764 887)	(2 902 342)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 ()	()
Autres		
▪	45.1 ()	()
	46 (2 764 887)	(2 902 342)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()	()
Autres		
▪	49.1 ()	()
	50 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	51 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	52 (1 146 642)	(1 478 032)
Autres	53 ()	()
▪ S.O.	54.1 ()	()
	55 (1 146 642)	(1 478 032)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	56 339 010	1 478 032
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59	
Autres		
▪ Autres débiteurs	60.1 1 055 731	1 242 451
	61 1 394 741	2 720 483
	62 (2 516 788)	(1 659 891)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	318 490 343	333 533 646
Investissements à financer	64 (84 443 112)(57 931 075)
	65	234 047 231	275 602 571
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	646 854 516	587 565 713
Propriétés destinées à la revente	67		
Prêts	68		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	646 854 516	587 565 713
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	646 854 516	587 565 713
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	74 (359 721 450)(394 870 615)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (1 739 931)(1 991 078)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	232 772 056	272 405 269
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	1 146 747	1 478 032
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78		
	79 (127 542 578)(122 978 392)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 ())
	81 (127 542 578)(122 978 392)
	82	519 311 938	464 587 321

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le RTC offre à ses employés un régime de retraite enregistré auprès de l'organisme Retraite Québec. Les dispositions du régime capitalisé prévoient que le versement des prestations est égal à 2,0 % du salaire de l'année indexé annuellement.

L'évaluation actuarielle du régime capitalisé en date du 31 décembre 2024 établissait :

Pour le service accumulé avant le 1er janvier 2014 (volet antérieur) :

- Un excédent actuariel sur le compte général de 43 677 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 109,04 % sur le compte général et de 116,94 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 482 932 000 \$.

Pour le service accumulé à compter du 1er janvier 2014 (volet courant) :

- Un déficit actuariel sur le compte général de 701 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 99,66 % sur le compte général et de 121,76 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 203 258 000 \$.

La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2027 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2028.

Un régime de rentes d'appoint est offert aux cadres supérieurs. Ce régime supplémentaire permet à ses participants de recevoir des prestations additionnelles de retraite en sus de celles versées par le régime de base.

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (6 004 700)	(8 532 700)
Charge de l'exercice	4 (9 493 900)(8 869 400)
Cotisations versées par l'employeur	5 11 875 700	11 397 400
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (3 622 900)	(6 004 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 834 564 900	804 492 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (836 622 800)(806 204 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (2 057 900)	(1 712 100)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 565 000)	(4 292 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (3 622 900)	(6 004 700)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (3 622 900)	(6 004 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (2 057 900)(1 712 100)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (2 057 900)(1 712 100)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 21 508 700	20 873 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 11 369 200	32 191 700
	20 32 877 900	53 065 400
Cotisations salariales des employés	21 (11 714 800)(11 397 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23 21 163 100	41 667 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (302 200)	(619 300)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 (11 369 200)	(32 191 700)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 9 491 700	8 856 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 49 442 000	48 502 600
Rendement espéré des actifs	32 (49 439 800)(48 490 100)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 2 200	12 500
Charge de l'exercice	34 9 493 900	8 869 400
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 51 746 900	51 487 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (49 439 800)(48 490 100)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 2 307 100	2 997 600
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 6 636 700	27 165 400
Prestations versées au cours de l'exercice	39 45 264 600	42 169 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 843 527 100	797 875 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 2 057 900	1 712 100
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 127 659 900	121 024 000
DMERCA du nouveau volet (en années)	45 14	14
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46 9	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,60 %	6,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,40 %	6,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,65 %	2,96 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	2

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite non capitalisés comprennent le régime d'assurances collectives à la retraite, les allocations de retraite et le régime d'incapacité professionnelle.

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (39 549 100)	(39 143 400)
Charge de l'exercice	56 (1 240 900)(1 477 300)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 1 171 100	1 071 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (39 618 900)	(39 549 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (29 646 100)(28 314 800)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (29 646 100)	(28 314 800)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (9 972 800)	(11 234 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (39 618 900)	(39 549 100)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (39 618 900)	(39 549 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (29 646 100)(28 314 800)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (29 646 100)(28 314 800)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 1 274 000	1 271 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71 78 500	224 900
	72 1 352 500	1 496 400
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 1 352 500	1 496 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (1 187 300)	(1 127 500)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77 (78 500)	(224 900)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 86 700	144 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 1 154 200	1 333 300
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 1 154 200	1 333 300
Charge de l'exercice	86 1 240 900	1 477 300
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 4 300	1 151 500
Prestations versées au cours de l'exercice	91 1 171 100	1 071 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,00 %	4,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 4,00 %	5,98 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,57 %	3,57 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	



720, rue des Rocailles, Québec (Québec) G2J 1A5
Administration : 418 627-2351
Service à la clientèle : 418 627-2511

